

Compte rendu de l'assemblée  
générale extraordinaire

du 26 mars 2018

**Présents :**

Jean-Paul Hostert	Informatique
Bernard Prospéri	théâtre
Guy Marlot	photo
Jacqueline Blondel	photo
Jean-Michel Favre	arts et décoration
Jacques Tribolet	toutes collections
Lucien Seldran	danse moderne
Elisabeth Colombet	danse moderne
Thomas Dubreuil	Arts de la rue
Cyril Colombon	musique
Jean-Pierre Valla	musique
Maurice Roux	informatique
Christian Jammes	toutes collections
Marie-Françoise Jammes	toutes collections
Anne-Marie Perez	musique
Claudy Prospéri	théâtre
Chantal Pascal	théâtre
Jean-François Boisset	informatique

**Excusés :**

Isabelle Sanchez	arts et décoration
Tamam Hannouche Yonis	musique
Claude Thiery	arts et décoration
Alain Randon	toutes collections
Karine Melmoux	Métropole de Lyon

**Pouvoirs :**

Comas Anne	arlymet	à Jean-Paul Hostert
Grenouillat René	arlymet	à Thomas Dubreuil
Grenouillat Denise	arlymet	à Jacqueline Blondel
Anne-Marie Viotti	informatique	à Jean-François Boisset

**Ordre du jour**

Le président remercie les membres présents à cette **assemblée générale extraordinaire** qui a pour but la validation des modifications apportées à nos statuts du 4 juin 2015.

Le Comité directeur de La Gourguillonnaise s'est réuni le 26 février 2018 afin de revoir les statuts pour les mettre en conformité avec l'évolution du mode de fonctionnement (gouvernance collégiale avec délégation).

Jacqueline Blondel, Vice-Présidente, précise qu'ils ont été constitués afin de permettre au Président de déléguer tout ou partie de ses prérogatives sur un ou plusieurs domaines.

Thomas Dubreuil, président, ajoute qu'il a souhaité que chaque section soit représentée au Bureau afin que le travail se fasse en collégialité.

L'Assemblée Générale extraordinaire, après avoir pris connaissance de la proposition des Statuts, et de l'avis favorable du Comité directeur les approuve par

Voix contre : 0

Abstention : 0

Voix pour : 22 (18 + 4 pouvoirs)

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Afin de compléter les statuts et de préciser les règles de fonctionnement de l'association et des sections, il est proposé une nouvelle écriture du règlement intérieur datant du 26/10/15.

L'Assemblée Générale extraordinaire, après avoir pris connaissance de la proposition du Règlement intérieur, de l'avis favorable du Comité directeur du 26/02/18 l'approuve par

Voix contre : 0

Abstention : 0

Voix pour : 22 (18 + 4 pouvoirs)

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

La Vice-Présidente,

Jacqueline Blondel

Le Président,

Thomas Dubreuil